

APRES L'AMENAGEMENT DU BOURG

Avez-vous remarqué le nouvel aéroport de Saint Didier ?

S
A
I
N
T

D
I
D
I
E
R

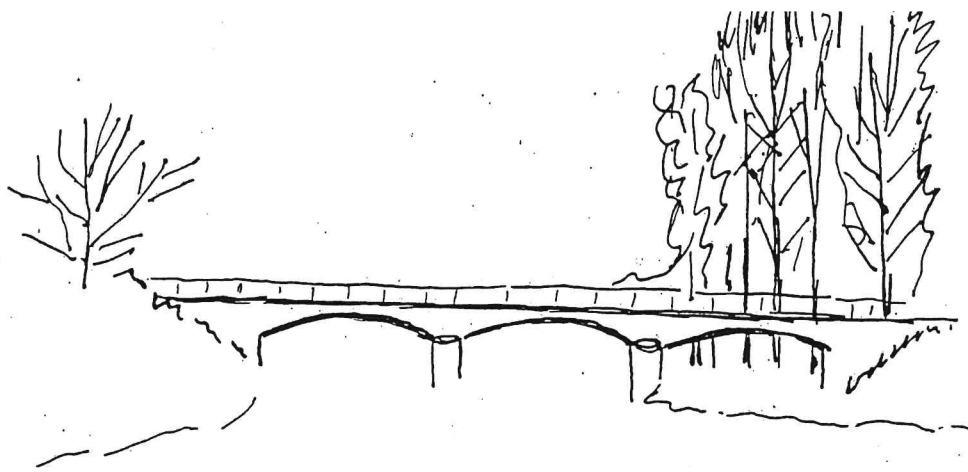
E
N



Les temps ont changé : transport par voiture à cheval,
automobile puis hélicoptère ...

DANS L'ATTENTE D'UNE PISTE POUR GROS PORTEUR !!!

B R I O N N A I S



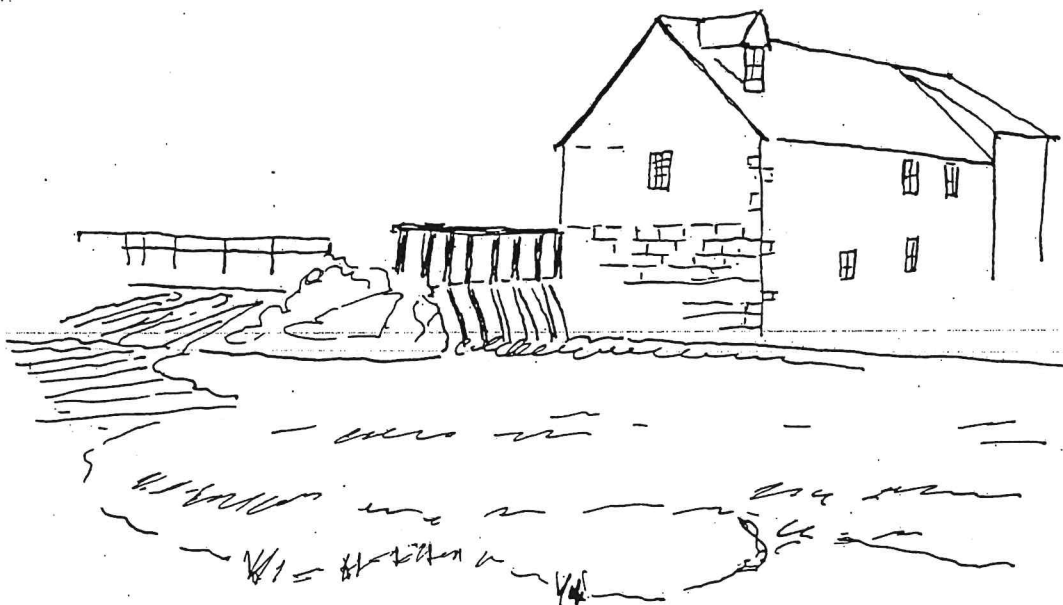
En ce début d'année 2004 nous vous présentons à toutes et tous nos meilleurs vœux de santé et réussite dans vos projets et nous avons une pensée pour toutes les personnes souffrantes ou dans la peine.

2004 va être une année plus calme dans les travaux, (après le gros chantier du bourg qui nous donne entière satisfaction dans sa réalisation esthétique et de sécurité) nous allons entreprendre le commencement des travaux du chemin de Montrafond et continuer l'étude pour la restauration du rétable et de l'intérieur de l'église.

Notre réunion publique aura lieu le vendredi 5 Mars à 20 H où vous aurez le détail des travaux réalisés et l'exposé de nos projets. La soirée se terminera par le verre de l'amitié et les bugnes.

Que toutes les personnes bénévoles et associations soient remerciées de leur dévouement et du temps consacré pour donner du dynamisme à notre village et permettent à chacun et chacune de se rencontrer.

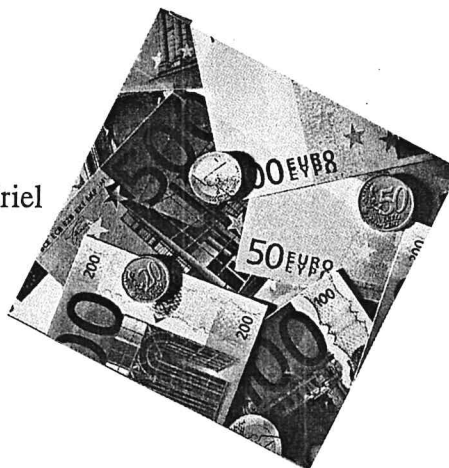
Nous espérons que ces quelques lignes vous apporteront les renseignements souhaités sur la vie communale et nous vous souhaitons bonne lecture à tous.





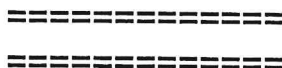
DEPENSES 2003

Remboursement des emprunts	18049 €
Achat logiciels informatique élections, tables et chaises école	1430 €
Travaux voirie et aménagement du bourg	217006 €
Enfouissement télécom	3280 €
Travaux de bâtiments	13079 €
Combustibles et carburant	1256 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres	1870 €
Frais de personnel et rémunérations diverses (receveur)	24149 €
Impôts et taxes	931€
Fleurs,	133€
Entretien matériel et achat petit matériel	2271 €
Electricité, eau , gaz	4625 €
Primes assurances	1763 €
Honoraires	160 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux, Aide sociale)	6601 €
Subventions diverses	281 €
Fêtes et cérémonies	3020 €
Frais de timbres et téléphone	1209 €
Indemnité des élus	9699 €
TOTAL	308659 €



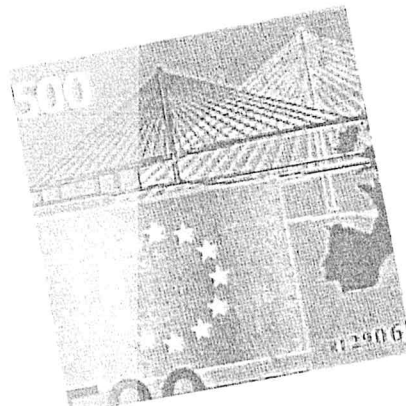
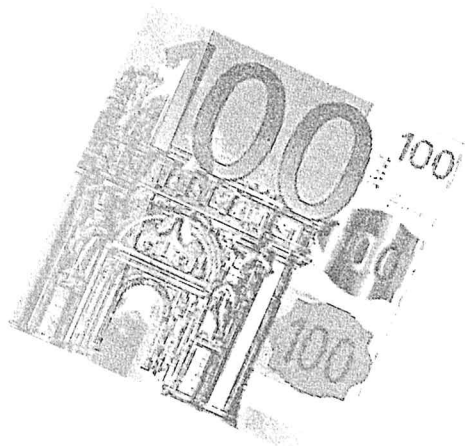


RECETTES 2003



Subventions et Participations	98623 €
Redevances Télécom et EDF	316 €
Fonds compensation TVA	6423 €
Locations immeubles	12051 €
Produits financiers	136 €
Emprunts	120000 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale	17799 €
Impôts indirects (droits mutation, débit boisson)	2251 €
Contributions directes :	
Taxe d'habitation	3839 €
Taxe foncier bâti	6990 €
Taxe foncier non bâti	28299 €
Taxe professionnelle	13172 €
Compensations	6175 €
Excédent reporté	17946 €

TOTAL 334020 €



TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 2003

Tous les fossés de la commune ont été refaits par l'employé communal.

130 Tonnes de grès rouge (pour un coût de 1611.37 €) et 12 Tonnes d'enrobé ont permis de maintenir nos chemins en bon état.

L'entreprise BOURGEON a réalisé des travaux sur le chemin de la Brosse à Tolcy, Château Vert , les Tâches.

Et bien sûr les travaux d'aménagement du bourg. Le détail vous sera donné lors de la réunion publique qui aura lieu le vendredi 5 Mars.



ASSOCIATION CANTONALE DE ROCHEFORT

Matériel acheté en 2003 : 1 rigoleuse et une remorque frigo. Tout le matériel est à la disposition des habitants du canton de Semur en Brionnais, associations comprises.

Vous trouverez page suivante le tableau des tarifs de location et les responsables chez qui s'adresser.

TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/04

MATERIEL	TARIF DE LOCATION EN EUROS		RESPONSABLE
	LA DEMI JOURNEE	LA JOURNEE	
BETONNIERES Modèle équipé d'un moteur électrique	4.50	7.60	Mr DUSSAUGE Henri La Rivière - BRIANT Tél 03.85.25.81.49
Modèle équipé d'une prise de force	4.50	7.60	Mr POPELIN Francis et Aline Tréval - St JULIEN DE JONZY Tél 03.85.84.10.47
FENDEUR DE BOIS	4.50 /l'heure		Mr PEGON Alain Les Igaux - SEMUR EN BRIONNAIS Tél 03.85.25.23.68
FENDEUR HORIZONTAL	5.20 / l'heure		Mr NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS Tél 03.85.25.83.07
APPOINTEUR DE PIQUETS	5.70		Mr MONIN Henri Gregaine - SARRY Tél 03.85.25.10.94
TARIERE	30.50	61.00	Mr MARTIN Jean Charles ST JULIEN DE JONZY Tél midi : 03.85.84.01.80 Tél soir 20h : 03.85.84.01.20
ENFONCE PIEUX	5.70 / l'heure		Mr DEGRANGE Christophe Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél 03.85.84.00.95 - 06.82.78.55.38
CULTIPAKER	20 euros l' hectare		Mr GIRARD Alain Les Beluzes - IGUERANDE Tél 03.85.84.06.87 Mr POPELIN Francis et Aline Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél 03.85.84.10.47
CAGE DE CONTENTION	15.00	30.00	Mr JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN BRIONNAIS Tél 03.85.25.35.24
ECORNEUR	15.00	22.00	Mr JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN BRIONNAIS Tél 03.85.25.35.24
BETONNIERE	5.00	8.00	
COULOIR CONTENTION MOBILE	12.00	22.00	Mr BERTRAND Pascal Les Gdes Varennes - IGUERANDE Tél 03.85.84.15.99
RIGOLEUSE	15 E/ 1/2 Jour couteau à charge	30 E/jour du client 20 E/ Jour commune	Mr DUCARRE Marc La Mollerie 71340 ST BONNET DE CRAY Tél 03.85.25.29.05
REMORQUE FRIGO	30 E 1 journée repas 50 E 2 journées repas 40 E 2 jours pour découpe viande 30 E 1 jour viande		Mr PERRAT Pascal 71110 SEMUR EN BRIONNAIS Tél 03.85.25.00.29

2 panneaux de signalisation de travaux sont mis à disposition en mairie de chaque commune.

IMPORTANT : Pour une tenue précise et plus aisée des comptes, les responsables du matériel voudront bien transmettre au Trésorier, Mr Pascal BERTRAND, soit les chèques, soit les récépissés de dépôt. (enveloppes timbrées libellées à l'adresse du trésorier sur demande).

ETAT CIVIL 1903

NAISSANCES :

AUFRANC Frédéric, né à La Franchise , les parents étaient cultivateurs
BACHELET Antoine, né à Cherancre, les parents étaient cultivateurs
DUMONT Jeanne Francine (Mme Malatier), les parents étaient cultivateurs
GAUDRON Jean André, né à Montvallet, le père était journalier, la mère sans profession

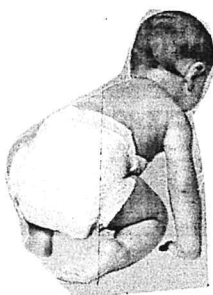
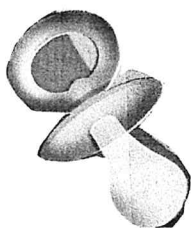
MARIAGES :

AUBRY Benoit, employé de tramways, 29 ans, demeurant à Roanne et
CHAUVET Marie, cuisinière, 26 ans.

LEFRANC Nicolas Joanny, cultivateur, 26 ans, demeurant à Iguerande et
BACHELET Jeanne Marie, ménagère, 23 ans

DECES :

CHASSET Laurence, Veuve POLETTE Benoit, 91 ans, demeurant à Montvallet
MARTIN Claude, cultivateur, 82 ans , demeurant à La Franchise
MERLE Ferréol, cultivateur, 57 ans, demeurant à Cherancre
RAMEAU René Fernand, 24 jours, pupille placé en nourrice
SIMON Louis, 7 mois et demi, pupille placé en nourrice



ETAT CIVIL 2003

2 NAISSANCES :

COPIER Maxim né le 29 Juillet à Paray le Monial dont les parents Didier COPIER et Carole JACQUETTE sont domiciliés "Route de Varenne".

SAEZ Laure Marie Mireille née le 24 Juillet à Paray le Monial dont les parents Michel SAEZ et Geneviève PAUPY sont domiciliés à Cherancre.





BIBLIOTHEQUE

HEURES D'OUVERTURE :

POUR L'ECOLE : LUNDI DE 13 H A 13 H 30

TOUS LECTEURS :
MARDI DE 10 H 30 A 11 H 30
SAMEDI DE 10 H A 12 H



GRATUITE POUR TOUT LE MONDE

AMIS LECTEURS, SI VOUS VOULEZ VOUS DÉTENDRE, VENEZ CHOISIR UN ROMAN, UN DOCUMENTAIRE, UNE B.D, UN POLICIER, UN ATLAS À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT DIDIER OÙ DES PERSONNES COMPÉTENTES VOUS AIDERONT À FAIRE VOTRE CHOIX PARMIS DES RAYONNAGES GARNIS DE LIVRES NOUVEAUX, ACHETÉS PAR LA COMMUNE, RENOUVELÉS RÉGULIÈREMENT PAR LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE DE MACON.

MERCI AUX GÉNÉREUX DONATEURS ET AUX PERSONNES QUI ONT EFFECTUÉ DIVERS TRAVAUX GRATUITEMENT.

VOUS ÊTES LES BIENVENUS. BONNE LECTURE A TOUS DANS UN LOCAL CHAUFFÉ.

U

N

D

Z

E

SCRABBLE

I

B

A

Pourquoi ne pas venir vous détendre avec nous en jouant au scrabble tous les 15 jours, à partir du 26 Janvier, le lundi à partir de 14Heures à la salle polyvalente.

Après-midi détente, convivialité autour du verre de l'amitié.

Vous pouvez vous renseigner à la Mairie.

BONNE ANNEE 2004
BONNE ANNEE 2004

TOUTE L'EQUIPE DE L'ASSOCIATION DE LOISIRS
VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX.

11 MAI 2003 : LA RANDONNEE

Elle a rassemblé 261 marcheurs. Bien que ce nombre soit légèrement inférieur à l'année précédente, on note quand même que depuis sa création, notre randonnée pédestre remporte en moyenne un succès croissant.

15 AOUT 2003 : REPAS D'ETE

Bien placé entre chaleur étouffante du début de semaine et orage violent du dimanche, le mélange soirée – retrouvailles – jambon à la broche a encore bien fonctionné. La fréquence d'une année sur deux semble être un bon système : à conserver.

22 NOVEMBRE 2003 : CONCOURS DE MANILLE

Avec 42 doublettes, cette édition du concours a été un beau succès. Avec de la bonne humeur et quelques bonnes blagues, le casse-croûte des organisateurs et bénévoles a très bien clôturé cette journée.

20 DECEMBRE 2003 : ARBRE DE NOEL

Qui a dit que les petites communes se dépeuplaient ?
24 enfants pour le rendez-vous du Père-Noël : la belle aventure sous les étoiles....
MISTICRIC MISTICRAC , les contes enchantent les petits et les grands.

Et ce n'est rien de le dire, mais encore mille fois merci à tous nos bénévoles.

Prochain rendez-vous 2004 : DIMANCHE 9 MAI pour la marche.

CROIX ROUGE

Notre délégation de La Clayette poursuit ses activités comme par le passé, mais dans de meilleures conditions.

En effet, notre local situé rue Pasteur, était en très mauvais état. Grâce au legs de Melle AUGAGNEUR de Vareilles, destiné à notre comité, nous avons pu acquérir de nouveaux locaux agréables et fonctionnels.

RAPPELONS LES ACTIVITES PRATIQUEES :

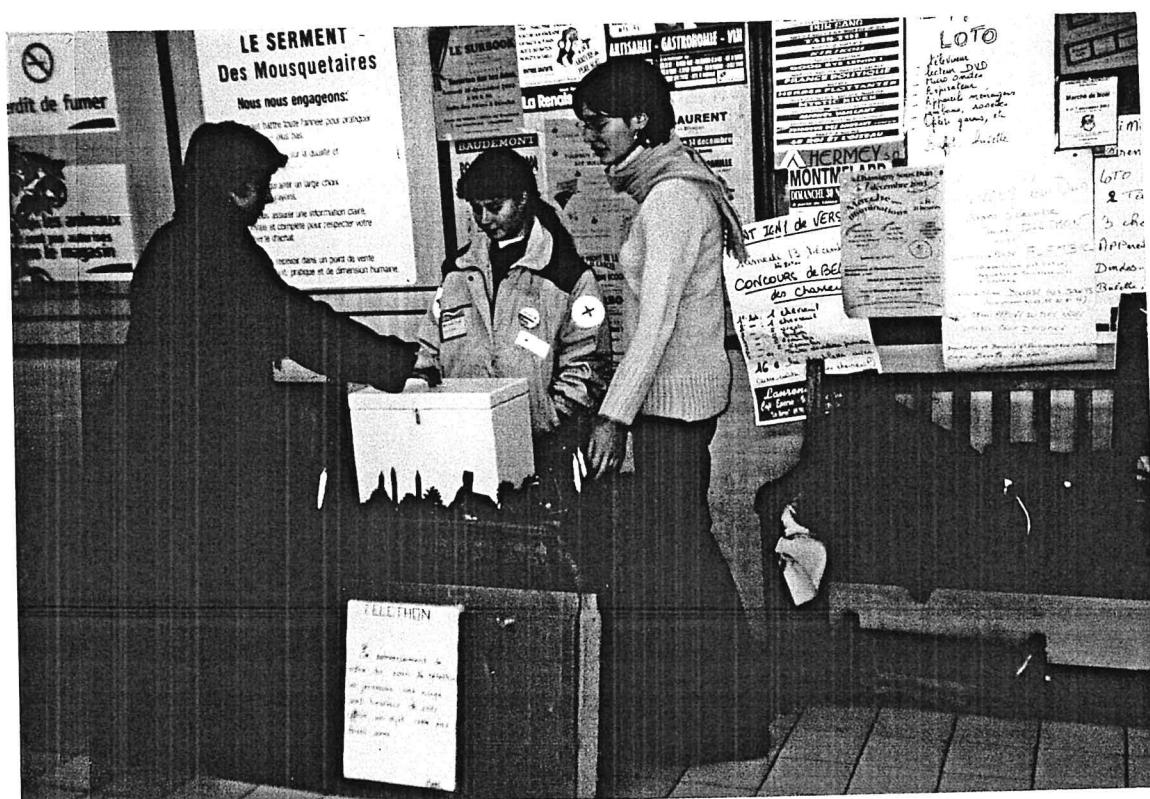
Le secourisme : au nombre de 19, les secouristes ont assuré en 2003, 21 postes lors de manifestations sportives, publiques et para - scolaires.

Deux moniteurs proposent des cours de formation aux premiers secours au cours de sessions, à tout public qui en fait la demande.

La visite aux personnes âgées : résidents des maisons de retraite et hôpitaux de Semur, La Clayette et Bois Sainte Marie. Une vingtaine de bénévoles, dont trois de notre commune, se rendent une fois par mois dans ces établissements, apportant chaleur humaine et réconfort, avec un petit goûter ... à des personnes parfois bien seules.

Les Croix Rouges Jeunes : rassemblent des jeunes de 12 à 16 ans un après-midi par mois. Ils préparent et animent la journée des handicapés, participent très largement au téléthon, et sont toujours disponibles pour rendre service. Cette année, ils sont au nombre de 15.

Le vestiaire assuré par 4 personnes est ouvert tous les samedis matins afin de recueillir vos dons (vêtements, couvertures, draps, chaussures, vaisselle), le premier et troisième samedi du mois. Une distribution est assurée aux personnes qui en font la demande.



La quête nationale : les adhésions proposées, les dons, le secourisme constituent nos revenus et assurent le fonctionnement de la délégation locale :

- frais pour les hôpitaux - déplacements - entretien des ambulances - remplacement du matériel de secourisme - secours d'urgence - alimentation.

Nous intervenons dans les comités de La Clayette, Semur en Brionnais et Chauffailles.

Toutes les bonnes volontés, intéressées par ces activités variées sont les bienvenues.

Voici notre nouvelle adresse : Comité Croix Rouge - Chemin de Beuillon -
71800 - LA CLAYETTE . Téléphone : 03 85 26 83 89.

CLUB " LA RENCONTRE "

Les membres de notre club se rencontrent régulièrement le troisième jeudi de chaque mois.

Nous préparons le concours de manille annuel qui se déroule le 1er samedi du mois de mars. Pour 2004, il aura donc lieu le samedi 6 Mars à la salle polyvalente, à partir de 14 Heures. Retenez cette date.

D'autre part nous organisons 2 repas gratuits dans l'année.

Toutes les personnes souhaitant se joindre à nous seront les bienvenues.



DES NOUVELLES DE L'ECOLE

20 enfants sont inscrits dans l'école de Saint Didier cette année. (7 CM2 et 13 CM1)

Le RPI se porte bien puisque nous avons 80 élèves de la maternelle au CM2.

Nous nous regroupons tous les vendredis à Saint Christophe.

A cette occasion, nous mettons en place différents ateliers comme « la correspondance avec le Togo. » ou bien encore l'atelier « journal scolaire. » qui paraît chaque mois et dont je vous présente quelques extraits.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Christophe Joseph

Jeux

	A	B	C	D	E
1					
2				■	
3					
4			■		■
5					

Horizontalement

- 1: Peut-être de garde ou de chasse.
- 2: Bruit du hoquet
- 3: Pareil que « cassé »
- 4: Moitié de « toto »
- 5: Bien, génial.

Verticalement

- A: On leur donne notre langue.
- B: Il ne dort pas la nuit.
- C: Là.
- D: Dans le pain.
- E: Pas habillée.

ALLO R.P.I

Numéro 3

décembre

RENCONTRE AVEC LES INCAS



Le spectacle

Samedi 6 Décembre nous avons chanté à la salle Bel Air de St Christophe en Brionnais.

Le thème était L'Amérique Latine.

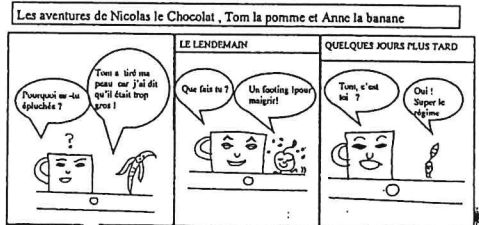
La troupe d'artistes, vêtue d'habits traditionnels, a chanté et dansé en même temps.

Nous avons présenté 6 chants: Chiquitas Chiquitas, Viva Tequila, Charango et Sikú, Colita Bonita, Bol bol De chocolat, Les petits indiens.

Bref c'était SUPER!

Julie, David et Leila

La B.D. du mois



Roman

Nous retrouvons nos héros au moyen âge : Corne de Bouc et ses pirates veulent s'emparer du trésor du seigneur des Biscottos. Après plusieurs assauts qui ont échoué, un pirate propose une idée à son chef : « J'ai lu un jour une histoire qui parlait d'un cheval de bois. »

- Quel rapport avec notre bataille ?
- C'était une astuce d'Ulysse pour assiéger une ville.
- Raconte, insiste Corne de Bouc, intéressé.
- Les Grecs ont construit un cheval de bois, dans lequel ils se sont cachés. Les habitants de la ville assiégée ont rentré le cheval dans leur cité et pendant la nuit, Ulysse et ses compagnons sont sortis pour s'emparer de la ville.
- Bonne idée, mais à la place du cheval, nous construirons un bouc.
- Quelques jours plus tard, le bouc était achevé.

« Monseigneur ! Monseigneur ! Il y a un bouc en bois devant le château ! »

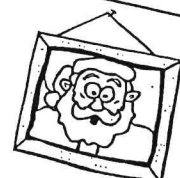
« Monseigneur ! Monseigneur ! Il y a un cadeau de Noël de Corne de Bouc. »

- Quoi ?
- Il y a également un pirate, il dit que c'est un cadeau de Noël de Corne de Bouc.
- Rentrez. - Je dans la citadelle ! » ordonne le seigneur des Biscottos.

Débat

POUR OU CONTRE LE PERE NOEL

POUR	CONTRE
80	0



SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS

Un Noël tout en contes avec Fabienne Verrier

La conteuse Fabienne Verrier est venue, à l'invitation de l'Association de loisirs, sur son grand bateau, le Rendez-vous Contes, entraîner les enfants et les adultes de Saint-Didier dans son univers magique.

En attendant que le spectacle ne commence, les enfants courent en tous sens, crient et s'excitent. Il semble que Noël approche, il semble qu'il va neiger ! Le grand bateau de la conteuse est très présent sur scène. Il franchit courageusement la houle que fend sa proue. Ce bateau vient d'un pays où tous les rêves sont permis.

Le spectacle commence par les trois phrases magiques Cric-Grac, Misticric-Misticrac, Remisticric-Remisticrac qui seront le leitmotiv de la soirée. Aidée d'un enfant, la conteuse sort du bateau une grosse malle

Des enfants, mais aussi des parents ravis



en rotin. Elle est remplie de cadeaux que les enfants viendront ouvrir à tour de rôle. Le cadeau choisi, l'emballage défilait, apparaîtra. L'objet qui déterminera le conte à venir. Une petite fille donne le « la » en ouvrant un paquet. Il en sort la jambe de Pinochio. Fabienne Verrier raconte alors l'histoire de M. Belino qui fabriqua des marion-

nettes à partir de bois spécifiquement. La noire ébène noire pour le loup par exemple. M. Belino revenait chaque année dans son village monter son nouveau spectacle aux habitants qui connurent ainsi l'histoire de la première bûche de Noël.

Un garçon vient ensuite ouvrir son cadeau dans

lequel il découvre une magique pomme verte grâce à laquelle la princesse (pas Blanche Neige, une autre) qui voulait épouser les trois frères à la fois, sera sauvée. Le tapis volant et le miroir qui lit les pensées aideront aussi les trois frères à accourir près de cette princesse en lagonie. L'histoire suivante est celle du tonneau qui don-

neait des pièces d'or, puis celle de la fille de neige, celle de Misère et Pauvreté, du potier et du banc magique.

La soirée se poursuit, les araignées nous tirent dans leurs rets. Ceux-ci se transforment : c'est le conte de la toute première guirlande de Noël. La conteuse aborde la dernière histoire avec un emballage vide. C'est un emballage magique qui va faire venir le Père Noël. Les enfants se demandent par quelle porte il va entrer. « *Le voilà ! C'est moi qui l'ai vu le premier !* ». « La petite Elisa a peur du Père Noël, Alex se précipite vers lui avec fébrilité. Un enfant ouvre le livre qu'il vient de recevoir. Il accourt vers sa mère, mi-fasciné, mi-effrayé « *Maman, il y a des requins !* ». Tous les villageois sont alors invités à festoyer autour d'un buffet bien garni.

**ASSOCIATION POUR
L'EGLISE DE
SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS**



*L'Assemblée Générale a eu lieu le 14 mai 2003
A la salle polyvalente de St Didier*

• Le concert annuel a eu lieu le 21 octobre 2003 en l'église de St Didier. L'ensemble vocal CHORUM de Roanne s'est produit avec succès. Le résultat a représenté un solde de 1228 Euros. Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré l'accueil et le repas des choristes. Un grand merci à l'association de loisirs d'Anzy-le-Duc qui nous a gracieusement prêté l'estrade. Un grand merci enfin à Monsieur le Maire d'avoir mis la salle polyvalente à disposition des choristes.

• La date du prochain concert est retenue : le mardi 28 août 2004 à 20h30, c'est un ensemble vocal du Haut-Rhin, la chorale Cantica, qui viendra interpréter des œuvres sacrées, de la renaissance à nos jours, et des chants populaires, Michel Gineste est vice président, Dominique Blumstein chef de chœur. Au piano : Isabelle Blumstein.

• La restauration du Tabernacle au bois doré du XVII^{ème}

Nous avons participé en décembre 2003 au concours du magazine « Le Pèlerin » : un patrimoine par demain. Nous attendons les résultats et espérons que nos efforts nous feront figurer parmi les lauréats.

Nous attendons toujours les devis de Monsieur Jean-Marc Pommier et de Monsieur Franck Mercier pour la restauration de l'intérieur de l'église.

La conservation du Tabernacle du XVII^{ème} présente un réel caractère d'urgence. Le conseil municipal a donné son accord dans ce sens.

LA PERCHE BRIONNAISE

Le 5 décembre 2003, dans la petite salle de réunions, a eu lieu l'assemblée générale en présence de nombreux pêcheurs.

Pour cette année 2004, il a été décidé de procéder à un alevinage important : 100 kgs de truites, 50 kgs de brochets ainsi que 100 kgs de friture pour reempoissonner le ruisseau qui a été à sec pendant la sécheresse. Nous avons pu, grâce à des bénévoles, sauver des poissons qui étaient restés dans les trous d'eau, ils ont été relâchés dans l'Arconce.

Une élagueuse sera achetée pour faciliter le travail des bénévoles pour nettoyer les vannes du moulin après les crues.

La vente des cartes de pêche est encore en hausse cette année (140 cartes contre 128 l'an dernier). Un grand merci aux vendeurs :

M. et Mme ROBIN à Saint Didier
Mme DEGUEURCE à Saint Christophe
M. et Mme DAUVERGNE à Poisson

Le prochain repas aura lieu le 28 Février à Poisson et le repas "Jambons à la broche" le 11 Septembre à Saint Didier.

Le bureau de la Perche Brionnaise souhaite aux habitants de Saint Didier, aux propriétaires riverains ainsi qu'à tous ses sociétaires une bonne année 2004.

MAISONS D'ACCUEIL

Comme plusieurs articles l'ont rapporté, la Communauté de Communes fait construire 2 séries de 6 logements destinés à rapprocher des personnes à faible mobilité des centres bourgs. Ces logements T1/T2 ont une surface de 50 m² environ et sont conçus pour un accès facilité aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Les six premiers logements situés au bourg de Saint Christophe en Brionnais devraient être disponibles à la fin du 1er semestre 2004.

Candidatures pour location :

Elles seront à déposer au siège de la Communauté de Communes - Mairie - 71340 - Fleury la Montagne, éventuellement par le biais de votre Mairie.

La sélection sera effectuée par une commission composée des 14 Maires du canton et de l'organisme gestionnaire.

Les critères de choix seront la situation de mobilité limitée, l'origine géographique sur le canton, l'éloignement d'un centre bourg etc...

6 logements situés à Iguerande devraient être disponibles début 2005, dans les mêmes conditions.

CHASSE 2004

Cette année, le nombre d'adhérents de la société a diminué, nous en avons perdu 3. Le nombre de chasseurs était de 19 au total, l'année 2003. Le petit gibier reste rare.

Pour le plaisir des chasseurs, la société a lâché dans la nature, le 12 août 2003, 130 perdrix grises ainsi que 10 coqs faisans. Des points de nourriture ont été installés par les chasseurs (projet à refaire en 2004). La présence de lièvres continue de diminuer malgré les efforts des chasseurs qui ont accepté un lièvre pour toute la saison de chasse. Les chevreuils sont eux aussi en forte diminution.

Le président et les chasseurs nous ont offerts 40kg de sanglier pour le repas communal. Un grand merci au Président et à tous les chasseurs.

Bonne Chasse en 2004



« CHŒURS DU VAL D'ARCONCE »

La création des « Chœurs du val d'Arconce » remonte en novembre

1983.



Cette chorale fait partie des 11 activités musicales de l'ASSOCIATION MUSICALE DU CHAROLAIS BRIONNAIS que préside monsieur ANDRE MAMESSIER, maire de St DIDIER EN BRIONNAIS. (Informatique musicale, technique de la voix, chorale adultes/chorale enfants, éveil musical, solfège et théorie musicale, guitare, batterie, trompette, flûte à bec, piano, harmonica)

Dirigé par Mr BERNARD RENAUX, depuis maintenant 20 ans.

Les répétitions ont lieu le lundi soir à 20h30 en alternance à Poisson et St Didier en Brionnais. (71 Saône et Loire)

Les 45 choristes de cette chorale viennent de 17 communes du charolais-brionnais.

Ils chantent un répertoire très varié en provenance de pays ou de régions du monde entier : Bretagne, Pays Basque, Israël, Guadeloupe, Martinique, Amérique du sud, Cuba, Irlande etc., et de chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui, prouvant que la musique ne connaît pas les frontières.

La chorale du Val d'Arconce

en répétitions publiques



La chorale au complet

Pour fêter ses 20 ans, la chorale du val d'arconce dont le président est M André Mamessier maire de St Didier, et le vice président M Joël Guyot de Caila maire de Poisson, donnera prochainement une série de répétitions publiques (les lundi soir) dont voici les premières dates.

- **Lundi 15 décembre 2003 à Oyé 20h30 (salle des fêtes)**
- **Lundi 5 janvier 2004 à Ligny en brionnais 20h30 (salle des fêtes)**
- **Lundi 19 janvier 2004 à St Julien de civry à 20h30 (salle de la mairie)**
- **Lundi 2 février 2004 à Versaugues 20h30**
- **Lundi 16 février 2004 à St Christophe en brionnais 20h30 (petite salle des fêtes)**

Si d'autres municipalités sont intéressées par de telles manifestations elles peuvent contacter les responsables.

Ne manquez pas ces rendez-vous fort sympathiques qui mettront de l'animation dans les villages du charolais-brionnais.

V

oici les prochaines dates de concerts, prévues pour ce début d'année 2004.

- **Dimanche 29 février 2004 (4^{ème} festival de chant choral en charolais) concert à 18 Heures à l'église du Sacré-cœur de Bourbon-lancy.**
- **En Mars (intervention à l'hôpital de Paray le monial) date à définir.**
- **Samedi 3 avril 2004 (19^{ème} Avril de Poisson) concert à 20H30 à l'église de Poisson.**

Cours de musique 2003/2004, À l'Association Musicale du Charolais-Brionnais.

L'Association Musicale du Charolais-Brionnais, dont le siège social est à Saint- Didier en Brionnais, fait sa 19ème rentrée scolaire (Bientôt les 20 ans).

Citons tout d'abord, l'informatique musicale (musique assistée par ordinateur), pour apprendre des instruments comme ; la guitare, le piano ou bien encore le solfège. Pour réaliser vos propres musiques. Pour que vous puissiez aussi comprendre et aborder les techniques d'aujourd'hui, avec l'ordinateur.

L'atelier apprendre à chanter, va vous faire pratiquer toutes les techniques vocales, (exercices d'échauffement, vocalises, souffle etc. .), pour interpréter vos airs préférés.

La chorale adultes « Les chœurs du val d'Arconce » vous permettra en répétant chaque lundi soir, de constituer un programme de chansons pour assurer des spectacles.

Si vous avez entre 9 et 20 ans, optez pour un des ateliers « chansons d'aujourd'hui ».

On peut y apprendre les techniques du chant, monter un spectacle, le tout avec micro et ampli, accompagné des musiques instrumentales.

Pour les petits (4 ans ½, 7 ans) : l'atelier « éveil musical » permettra à vos enfants d'aborder les rythmes du monde entier, d'écouter des musiques de tous pays, de reconnaître les instruments, de chanter et danser, de pratiquer de nombreux jeux musicaux individuellement ou en groupe, avec pleins d'instruments adaptés.

Atelier flûte à bec solfège et théorie musicale (7 à 9 ans) : permet d'entrer en douceur, dans la lecture des notes, des rythmes et dans la pratique instrumentale.

Enseignement instrumental : des cours de guitare, de batterie, de trompette, de piano, de flûte à bec, et d'harmonica offrent la possibilité de vous familiariser avec différents styles musicaux , en solo ou en duo, avec ou sans l'accompagnement de compact disque .

Inscriptions pour la rentrée 2003/2004. Les enfants et adultes désirant s'initier ou se perfectionner en musique, chant, éveil musical, solfège, instruments, informatique musicale, (voir ci-dessus) peuvent téléphoner au : 03 85 25 28 47

PS :

Les cours, se déroulent, suivant les activités, à Saint-Didier en Brionnais, Poisson, Paray le Monial, Charolles. (D'autres lieux de cours peuvent être envisagés. Pour toutes propositions appeler au N° de Tel ci-dessus).



Le Service "AIDE A DOMICILE" c'est dans votre village :

- ★ **Une équipe de bénévoles** qui prend le temps de vous écouter, d'étudier avec vous votre demande, afin de répondre au mieux à votre attente.
- ★ **Du personnel formé** pour intervenir auprès des familles, des retraités, des personnes âgées ou malades.

L'Aide à Domicile : Que fait-elle ?

Elle apporte son aide, son savoir-faire dans toutes les familles
Chez les personnes âgées, ce n'est pas seulement pour "faire le ménage" mais mille petits riens qui embellissent leur vie : leur remonter le moral, souvent c'est la seule visite de la journée, les aider à préparer le repas, apporter les nouvelles du village créant un lien entre eux et l'extérieur.

La technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) : Quel est son rôle ?

Elle favorise l'équilibre des personnes et du groupe familial ainsi que l'éducation des enfants, quelles que soient les difficultés occasionnées par une situation fragilisante. Elle assure une action d'accompagnement et de soutien des personnes qui vivent une situation difficile (décès, maladie...). La TISF collabore avec d'autres travailleurs sociaux et elle peut être amenée à animer des groupes.

La Fédération ADMR organise régulièrement des journées de formation pour ses salariés. Les thèmes abordés (maladie d'Alzheimer, soins palliatifs, A.P.A. ...) leur permettent d'aborder sereinement les cas difficiles

L'ADMR c'est aussi :

★ Le Portage de repas



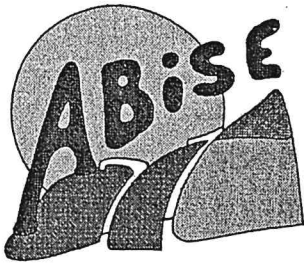
Il est assuré entre 11 Heures et 13 Heures par une salariée en CES qui livre à domicile toute personne du canton de Semur, sans condition d'âge ni de ressources, un plateau-repas en liaison chaude. les plats sont variés et équilibrés. Cependant, ils peuvent être changés sur prescription médicale (régime sans sucre, sans sel, ...). Chaque plateau-repas coûte 7 Euros et peut être livré régulièrement ou occasionnellement.

★ La Télé Assistance :

Filien ADMR vient compléter les services ADMR pour assurer le bien-être à la maison. Un transmetteur téléphonique qui se raccorde sur une prise téléphonique et un médaillon de télécommande radio, étanche, léger et discret. Une simple pression ou traction sur le médaillon et l'opératrice est en ligne.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Madame Liliane MAMESSIER, Responsable commune	Tél : 03 85 25 04 20
Madame Odette MEHU Responsable portage de repas	Tél : 03.85.25.32.60
Madame Anne-Marie VELUT Responsable famille	Tél : 03.85.25.85.46



71110 - Semur en Brionnais
03 85 25 27 54

Une bonne année avec l'A.B.I.S.E.

Cette année 2003, nous a permis de construire notre association et de faire un inventaire des besoins des habitants du Canton.

Malgré le dynamisme des associations, elles sont au nombre de 108 aujourd'hui, des personnes souhaitent la création de structure ou d'outils pour améliorer leur cadre de vie.

Pour répondre à une partie de ces demandes, en 2003 nous avons mis en place :

- Un siège social avec bureau, téléphone et une salle de réunion mis à disposition par la commune de Semur en Brionnais. où Corinne GARDEY, salariée de l'A.B.I.S.E., se fait un devoir de trouver des réponses aux questions posées.
- Différentes réunions de travail avec les quatre commissions (familles, associations, emplois, communication.) afin d'établir la liste des actions à mettre en place pour l'année 2004 au regard des besoins.
- Un journal, diffusé en décembre à tous les habitants du Canton. Il donne des informations sur les activités de l'A.B.I.S.E. et des associations qui en font la demande. Il sera diffusé au minimum 2 fois par an.
- Une plaquette envoyée aux habitants où ils pourront prendre connaissance des différentes associations existantes avec la personne responsable et le Téléphone pour la contacter. N'apparaissent sur ce document que les associations ayant répondu au questionnaire.
- Un site Internet où le travail des commissions est mis à jour. Une rubrique association permet de faire connaître le calendrier des manifestations.

Adresse du site : <http://perso.wanadoo.fr/abise/>
Courrier électronique : abise.brionnais@wanadoo.fr

Association Brionnaise Initiatives Solidarité Entraide
abise.brionnais@wanadoo.fr

PROJETS POUR 2004.

Pour les adultes :

Création d'un centre de ressources destiné aux familles, aux demandeurs d'emploi et aux associations.

Formation informatique

Loisirs pour les Femmes.

Pour les associations :

Cafés-débats

Pour les familles :

Exposition/animation autour d'une problématique liée à l'adolescence.

Une sortie familiale de type divertissement.

Une sortie familiale de type culturelle.

Pour l'Enfance :

Ateliers loisirs 6/11 ans les mercredis après midi.

Formation d'un Groupe Projet autour des problèmes de gardes des jeunes enfants.

Tous ces projets pourront se mettre en place grâce au financement en partenariat :

de la Communauté de Communes de Semur, de la Mutualité Sociale Agricole, de la Caisse d'Allocation Familiale et du Fond Social Européen via COOPERES qui groupe 16 Associations du Département.

SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS

Le Téléthon fait une halte dans la commune

On attend les 11 chiens husky du CTP (Chiens Tractés Pulkas) et les 15 cyclistes venus de Gueugnon. Un retard de deux heures est annoncé. Les intempéries en sont la cause. À 16 h 30, tous les enfants du cours moyen du RPI des six communes du Brionnais (Saint-Christophe, Saint-Didier, Oyé, Varenne-l'Arconce, Sarry et Briant), accompagnés par leur maître, M. Joseph, ont lancé une première série de ballons pour le Téléthon.



Les enfants patientent avant le lâcher de ballons

Avrilly, à Bourg-le-Comte, ont été accueillis, pour le repas, par la municipalité de Céron. Ils ont alors poursuivi par Chenay, Artaix, Chambilly, et ont du faire demi-tour pour repasser par Digoin (inondation oblige), Baugy, Vindecy, Saint-Didier-en-Brionnais. La journée se terminera à Trammayes par une soirée organisée par les associations de Trammayes.

Les bénéfices de cette manifestation iront au Téléthon. Quant à l'argent récolté la première journée, l'enveloppe surprise du jour ne sera ouverte que le soir à Trammayes, à deux heures du matin. Précisons que pour compléter les dons, à chaque halte, l'équipe proposait des tee-shirts et des bougies et décorations de Noël. Ajoutons que ce groupe partira, pendant trois jours, 100 km par jour.

faire leur « baptême de karts chiens-de-trainaux. »

Tout le monde rentre au chaud boire un coup et manger de la brioche offerte par la municipalité. Les participants expliquent qu'ils sont partis ce matin de Gueugnon, se sont arrêtés à Chassenard, à Luneau, à

cher de ballons, des papiers et des crayons nécessaires pour écrire leurs noms, prénoms et adresses. Sur les ballons multicolores est inscrit, en gros caractères, le numéro 3637, numéro de téléphone du Téléthon. Tout à coup, dans la pénombre, sur l'autre rive... Mais oui, c'est eux, ils sont

Les chiens et les cyclistes tardent. L'Arconce, gorgée d'eau, étalée, presque sous l'esplanade sur laquelle doivent arriver les héros du jour, le ciel qui rougeoit, sont si beaux qu'on en oublie le retard et le froid devenu mortant. M. Joseph distribue aux enfants de Saint-Didier qui réaliseront le deuxième la-

INTERMEDE BRIONNAIS HANDICAP

De nombreuses familles de notre région, parents d'enfants, d'adolescents et d'adultes handicapés se trouvent confrontées à des situations difficiles du fait de l'absence de solutions satisfaisantes pour leurs enfants et de la rareté des places disponibles en établissements spécialisés.

L'association Intermède Brionnais Handicap, composée de parents et d'amis de personnes handicapées, se mobilise autour d'un projet de création d'un lieu d'accueil de jour de proximité, destiné à des adultes et de grands adolescents handicapés.

L'accueil y aura lieu à titre temporaire, pour des durées définies et reconductibles selon les situations individuelles. Nous y proposerons des formules d'accueil souples, modulables en fonction des besoins de chacun :

- Externat (du lundi au vendredi)
- Temps partiel (quelques jours dans la semaine)
- Accueil séquentiel (journée ou demi-journée)

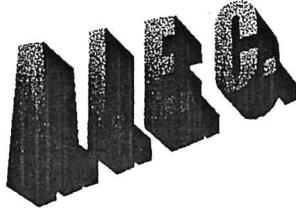
Dans ce lieu que nous voulons vivant, espace de rencontres et d'échanges, les personnes accueillies bénéficieront des compétences et de l'attention d'un personnel qualifié et de multiples supports à des activités adaptées.

Afin de progresser et d'aboutir dans la réalisation de ce projet associatif, il importe que chaque famille concernée, aujourd'hui ou dans l'avenir, se manifeste auprès d'Intermède Brionnais Handicap.

L'information de chaque famille nous permettra d'évaluer l'ampleur et la nature des besoins et d'y répondre par les solutions les mieux adaptées. Dans cette perspective il suffit de prendre contact avec notre association. Un membre actif d'Intermède Brionnais Handicap proposera alors un échange direct et confidentiel afin d'informer, de s'informer et d'étudier ensemble les réponses envisageables.

Nous attendons un signe, soit par le biais d'un message déposé au siège d'Intermède Brionnais Handicap, Mairie 71800 GIBLES, soit en vous adressant à l'un des membres du conseil dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Alain Magnier (Gibles), Cyril Cartet (St Laurent en B.), Bernadette Debulois (Vareilles), Colette Escalier (St Germain en B.), Marie France Perche (Gibles), Blandine Gentil (Charolles), Eugène Mazille (St Symphorien des Bois), Véronique Lorton (La Chapelle S/Dun), Brigitte Verrier (Aigueperse), Nicole Grosbost (Aigueperse), Bernard Degut (Vaudebarrier), Simone Feuillet (Baudemont), Daniel Janiaud (St Germain en B.), Dominique Frésard (St Igny de Vers) et Jacqueline Masson (La Clayette).



Association
Intermédiaire pour l'
Emploi des
Chômeurs.

Cette association créée en 1988 et dont le siège social est à PARAY LE MONIAL 5, avenue Charles de Gaulle développe son activité dans 8 cantons. Elle est gérée par des salariés et des bénévoles.

Son activité principale est de mettre à la disposition des utilisateurs (Particuliers - Associations - agriculteurs - Entreprises) son personnel constitué de demandeur d'emploi ayant le désir de se mettre aux services des autres, ce qui leur permet de rester dans la vie active par l'intermédiaire des petits emplois que l'on peut leur procurer avec votre aide.

Nous sommes en mesure d'intervenir dans différents secteurs d'activités.

Pour les particuliers :

Tous travaux de manutention, travaux d'entretiens intérieurs et extérieurs de la maison, travaux d'aménagement, courses, accompagnement pour déplacement divers et pour toutes les aides nécessaires à des actes de la vie courante.

Pour les entreprises, Associations, Agriculteurs.

Nous intervenons lors d'un surcroît de travail, pour des remplacements de maladie et de congés. Dans l'ensemble, pour toutes les aides dont vous pourriez avoir besoin.

L A.I.E.C. se charge de toutes les démarches administratives, contrat de travail, fiches de payes, déclarations aux organismes sociaux etc... Tous nos salariés sont déclarés et bénéficient d'une couverture sociale. L'AIEC EST PARTENAIRE DE L'ANPE.

En donnant du travail à nos inscrits vous les aidez à rester dans le monde du travail, vous nous aidez à lutter contre la précarité, vous luttez avec nous contre le travail au noir. Vous participez aussi à la pérennité de l'association qui sans votre appui ne pourrait assurer sa mission première, l'aide à l'insertion.

Une permanence est assurée tous les jours sauf le mercredi à :

L'antenne de l' A.I.E.C. de MARCIGNY 11, rue Freyssinet.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter au 03.85.25.14.19

Madame GONNACHON les	Lundi de	10 h	à	18 h
	Mardi de	8 h 30 à 12 h 30	et de	13 h 30 à 18 h
	Jeudi de	8 h 30 à 12 h 30	et de	13 h 30 à 16 h
	Vendredi de	8 h 30 à 12 h 30	et de	13 h 30 à 16 h 30

ORDURES MENAGERES ET ENCOMBRANTS 2003

Taxe - Redevance ?

Actuellement le financement de la collecte des ordures ménagères est réalisé en grande partie par une taxe calculée à partir du foncier bâti que paie chaque propriétaire du canton. Cette taxe restera en vigueur en 2004 malgré beaucoup de discussions

Total du tonnage ordures ménagères 2003 : 1250.95 Tonnes soit 268,44 Kgs par habitant et par an.

Total des dépenses ordures ménagères, tri sélectif et déchetteries : 294 276 €.

DECHETS A DEPOSER AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Emballages ménagers : aérosols (mousse à raser, déodorants etc...) - barquettes en aluminium propres - boîtes de conserves (bien vidées sans les laver) - bouteilles plastiques avec les bouchons - eau - lait - lessive - gel douche - assouplissant etc...) - briques alimentaires (jus de fruits, lait etc...) - papier cadeau - sacs en papier.

Pour les journaux et magazines : bien enlever les emballages plastiques et les mettre dans votre poubelle.

Le verre : (bouteilles de vin, bouteilles d'eau, petits pots bébé, pots de confiture etc...)



INSOLITE...

Vous trouverez ci-dessous la copie intégrale d'un acte
extrait du registre paroissial d'état civil de 1782

Je soussigné certifie que le vingt sept aôut dernier jay inhumé françoise Galliard femme d'Antoine Vernet, propriétaire à la brosse de cette paroisse morte en couche munie de tous les sacrements et dont le fruit a été seulement ondoyé par Etienne Créatin chirurgien à Paray comme il appert par le certificat cy joint signé de sa part en datte du neuf décembre dernier où il déclare avoir fait dans le cas de necessité après la mort de la françoise Galliard l'opération cruciale de césarienne en avoir retiré un enfant vivant qu'il a ondoyé lui même en présence d'Emiland Mathieu fermier à la Brosse et d'Etienne Berger propriétaire du même lieu Emiland Mathieu est sousigné avec moy et le berger a déclaré ne le savoir de ce enquis en foy de quoy j'ai fais soussigné avec le mathieu et non le berger à saint didier le dix décembre mil sept cent quatre vingt deux

Rémond, curé

ANNEE	DECHETTERIE	DECHETTERIE	DECHETTERIE
2004	DE SEMUR EN BRIONNAIS	DE ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	D'IGUERANDE / FLEURY LA MONTAGNE
MOIS	Déchetterie ouverte tous les jeudis matins	Déchetterie ouverte tous les lundis matins	Déchetterie ouverte tous les lundis après-midi
Janvier	Samedi matin le 10 et le 31	Samedi matin le 3 et le 24	Samedi matin le 17
Janvier	Samedi après-midi le 17	Samedi après-midi le 10 et le 31	Samedi après-midi le 3 et le 24
Fevrier	Samedi matin le 21	Samedi matin le 14	Samedi matin le 7 et le 28
Fevrier	Samedi après-midi le 7 et le 28	Samedi après-midi le 21	Samedi après-midi le 14
Mars	Samedi matin le 13	Samedi matin le 6 et le 27	Samedi matin le 20
Mars	Samedi après-midi le 20	Samedi après-midi le 13	Samedi après-midi le 6 et le 27
Avril	Samedi matin le 3 et le 24	Samedi matin le 17	Samedi matin le 10
Avril	Samedi après-midi le 10	Samedi après-midi le 3 et le 24	Samedi après-midi le 17
Mai	Samedi matin le 29	Samedi matin le 22	Samedi matin le 15
Mai	Samedi après-midi le 5 et le 26	Samedi après-midi le 29	Samedi après-midi le 22
Juin	Samedi matin le 19	Samedi matin le 12	Samedi matin le 5 et le 26
Juin	Samedi après-midi le 19	Samedi après-midi le 12	Samedi après-midi le 12
Juillet	Samedi matin le 10 et le 31	Samedi matin le 3 et le 24	Samedi matin le 17
Juillet	Samedi après-midi le 17	Samedi après-midi le 10 et le 31	Samedi après-midi le 3 et le 24
Août	Samedi matin le 21	Samedi matin le 14	Samedi matin le 7 et le 28
Août	Samedi après-midi le 7 et le 28	Samedi après-midi le 21	Samedi après-midi le 14
Septembre	Samedi matin le 11	Samedi matin le 4 et le 25	Samedi matin le 18
Septembre	Samedi après-midi le 18	Samedi après-midi le 11	Samedi après-midi le 4 et le 25
Octobre	Samedi matin le 2 et le 23	Samedi matin le 16	Samedi matin le 9 et le 30
Octobre	Samedi après-midi le 9 et le 30	Samedi après-midi le 2 et le 23	Samedi après-midi le 16
Novembre	Samedi matin le 13	Samedi matin le 6 et le 27	Samedi matin le 20
Novembre	Samedi après-midi le 20	Samedi après-midi le 13	Samedi après-midi le 6 et le 27
Décembre	Samedi matin le 4	Samedi matin le 18	Samedi matin le 11
Décembre	Samedi après-midi le 11	Samedi après-midi le 4	Samedi après-midi le 18
HORAIRES Le <u>jeudi matin</u> : de 9 h à 12 h Le <u>samedi matin (selon dates)</u> : de 9 h à 12 h Le <u>samedi après-midi (selon dates)</u> : Fermeture à 17 heures ; dates en noir sur fond gris Fermeture à 18 heures ; dates en noir sur fond blanc			
Le <u>lundi matin</u> : de 9 h à 12 h Le <u>samedi matin (selon dates)</u> : de 9 h à 12 h Le <u>samedi après-midi (selon dates)</u> : Fermeture à 17 heures ; dates en noir sur fond gris Fermeture à 18 heures ; dates en noir sur fond blanc			
Le <u>lundi après-midi</u> : * de 14 h à 18 h : MOIS EN BLANC * de 14 h à 17 h : MOIS EN GRIS Le <u>samedi matin (selon dates)</u> : de 9 h à 12 h Le <u>samedi après-midi (selon dates)</u> : Fermeture à 17 heures ; dates en noir sur fond gris Fermeture à 18 heures ; dates en noir sur fond blanc			

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU BRIONNAIS

DEGATS DE LA LOIRE SUR LES INSTALLATIONS A BAUGY

Depuis la crue de novembre 2002, l'entreprise allemande qui avait été retenue suite à l'appel d'offres, n'a pas pu effectuer le forage sous la Loire comme prévu.

Devant l'urgence, la commission a décidé de recourir au marché négocié sans publicité préalable avec mise à la concurrence.

Compte tenu des dernières inondations importantes de décembre les travaux sont prévus pour le 2ème trimestre 2004, si le temps le permet.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Les délégués doivent se prononcer sur le mode de gestion du Syndicat, gestion directe ou indirecte, sachant que le contrat d'affermage conclu avec la S.A.U.R. se termine à la fin de l'année 2004. Le document sur le principe de délégation du service public de l'eau potable avait été envoyé à chaque délégué.

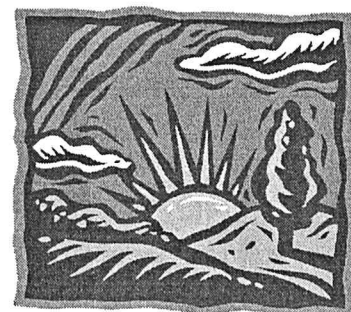
Lors de l'assemblée du 19 septembre 2003, le mode de gestion déléguée et plus spécialement l'affermage, est voté à l'unanimité des membres présents.

La liste des candidats proposée et votée pour la commission d'ouverture des plis se compose de 5 titulaires et de 5 suppléants.

DIFFICULTES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Les crues de décembre 2002 et 2003, ainsi que la sécheresse de l'été 2003 ont grandement perturbé l'approvisionnement en eau. L'ensemble du personnel de SAUR France s'est mobilisé pour réduire au maximum ces perturbations.

Si ces perturbations devaient se renouveler, nous comptons sur le civisme de chacun



PERMANENCES :

Mutualité Sociale Agricole :

Mairie de Marcigny, salle du rez de chaussée, le 1er jeudi de chaque mois de 9 H à 12 H

Caisse Retraite CRAM :

Mairie de Marcigny les 2ème et 4ème mardi de 9 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 15 H 30
uniquement sur rendez vous Tél : 03 85 21 05 80

Caisses Retraites Complémentaires :

CICAS - ARRCO - AGIRC - IRCANTEC

Mairie de La Clayette - 1er et 3ème lundi de chaque mois uniquement sur rendez-vous
Tél : 03 85 42 73 35

Assistante sociale : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers désirant un rendez vous sont invités à s'adresser au secrétariat, 8, rue de Précy à
Marcigny; Tél 03.85.25.40.25

Permanences :

Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2ème mardi de chaque mois de 10 H à 12 H,
Mairie de St Christophe en Brionnais le 1er jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H, sans
Rendez-vous - Tél 03.85.25.82.16

C.D.H.A.R. :

Mairie de St Christophe en Brionnais le 3ème vendredi du mois, de 13 H 30 à 15 H .

Mme Nathalie MODARD

Mairie de Marcigny le 1er et 3ème lundi de chaque mois de 10 H à 12 H .

M. Marcel DUTHION

Tél : 03.85.21.01.60

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

Tous les jeudis de 8 H 30 à 10 H 30. Tél : 03.85.25.99.00

A.D.A.S.E.A. et Chambre d'Agriculture :

Bâtiment administratif du Champ de Foire de St Christophe en Brionnais
le 3ème jeudi du mois de 9 H à 12 H

Cercle Généalogique :

Mairie de St Christophe le 1er samedi du mois de 14 H 30 à 18 H

DATES A RETENIR

REPAS COMMUNAL : Dimanche 25 AVRIL

MARCHE : Dimanche 9 MAI

CONCOURS DE MANILLE : Samedi 6 Mars - Samedi 20 NOVEMBRE

CONCERT EGLISE : 28 AOUT à 20 H 30

LES SERVICES

MAIRIE : Tél : 03.85.25.05.95
E-mail : mairiedesaintdidier@wanadoo.fr
Permanences : Mardi et Samedi de 9H à 12H

PAROISSE : Père Bernard VEAUX - Permanence jeudi matin de 10 H 15 à 12 H à la maison paroissiale de Saint Christophe (cure).
Tél : 03.85.81.05.84 (cure de la basilique)

Nouvelle adresse du Père FONCELLE :
Maison Saint Antoine - 17, rue Saint Antoine
BP 139 - 71404 - AUTUN
Téléphone : 03 85 86 93 97

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond - Tél : .03.85.88.76.76

E.D.F. : Tél : 0 801 71 18 71 ou regarder le n° inscrit sur la facture

POMPIERS : Tél : 18 ou Centre de Secours Marcigny - Tél : 03 85 25 49 15

GENDARMERIE : Tél 17 ou Brigade de Semur en Brionnais : 03 85 25 07 14 -
Brigade de Marcigny : 03 85 25 04 06

SAMU : Tél 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE : Voir article dans ce bulletin

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : tous les mercredis

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : Se faire inscrire en mairie
Les dates seront communiquées ultérieurement

CONTAINERS POUR TRI SELECTIF : Route de Cherancré

MINI DECHETTERIES : voir calendrier dans ce bulletin

ADRESSES UTILES

Sous Préfecture - Rue de la Madeleine - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 02 50

Centre des Impôts - Avenue Bayard - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 29 00

Direction Départementale de l'Équipement - 3, allée des Chapelains
71604 - PARAY LE MONIAL - Tél : 03 85 81 92 50

Direction des Routes et Infrastructures - 5, route de Lugny
71120 - CHAROLLES - Tél : 03 85 24 14 26